

## VERS UNE PRODUCTION LAITIÈRE DURABLE

Le 21 mars, les PLC ont favorablement accueilli l'**annonce du gouvernement** de l'octroi de près de 945 000 \$, dans le cadre du programme Agri marketing, pour la traçabilité des bovins laitiers et l'**Initiative proAction**. Cet investissement aidera à l'élaboration de programmes visant à confirmer l'engagement des producteurs laitiers à l'égard de l'amélioration continue.

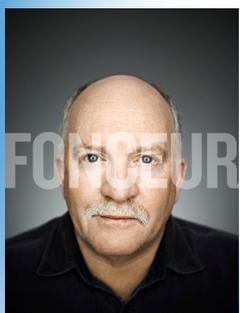
Lors de l'annonce, qui a eu lieu à la ferme familiale Wynands, le vice-président des PLC, David Wiens, a dit : « Nous produisons déjà du lait de façon responsable et nous voulons montrer que cet engagement est une priorité constante pour nous. Les Canadiens veulent des aliments sains et nutritifs, produits de façon responsable. Les producteurs investissent considérablement dans des produits et services qui permettent d'améliorer les soins et la santé des animaux, améliorant du même coup la qualité des aliments. »

Pierre Lemieux, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ainsi que le député local Gord Brown, ont reconnu que les producteurs laitiers canadiens étaient réputés pour la qualité supérieure de leurs produits de classe mondiale. Ils ont ajouté que cet investissement aiderait le secteur laitier à « démontrer son engagement à l'égard de normes élevées pour la santé animale et la salubrité alimentaire, ce qui aboutira à des programmes nationaux avant-gardistes dans le domaine de la traçabilité et de l'assurance. »



Quatre générations de la famille Wynands étaient présentes à l'annonce, en compagnie du vice-président des PLC, David Wiens, du membre du Conseil des Dairy Farmers of Ontario Henry Oosterhof, du député local Gord Brown, ainsi que de Pierre Lemieux, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Les PLC travaillent en collaboration avec les producteurs à la mise en place d'une feuille de route stratégique pour montrer leur engagement à leur assurer un avenir solide et durable. L'Initiative proAction sera conçue par les producteurs, pour les producteurs, et inclura des échanges avec les intervenants du secteur alimentaire. Cette initiative montre l'engagement des producteurs laitiers à offrir des produits laitiers canadiens sains et de haute qualité produits de façon durable.



FOUNDEUR LEADER MODERN ENGAGÉE FOCUSED VALENT



## COMMERCE INTERNATIONAL : AECG ET PTP

Les PLC continueront de surveiller de près les pourparlers commerciaux, comme ceux du Partenariat transpacifique (PTP), et s'opposeront à toute proposition qui pourrait nuire au système de gestion de l'offre dans le secteur laitier du Canada, car il est essentiel pour assurer la prospérité et la viabilité de l'industrie laitière canadienne.

Le 18 octobre 2013, le gouvernement du Canada et l'Union européenne ont conclu une entente de principe sur l'Accord économique et commercial global (AECG). L'accord aura un **impact concret et important** à long terme sur le secteur laitier du Canada.

Les PLC sont engagés à travailler avec le gouvernement, l'Association des transformateurs laitiers du Canada et le Conseil canadien des fromages internationaux afin de trouver des solutions constructives pour atténuer efficacement les incidences nuisibles de l'AECG sur les producteurs laitiers et les fromagers.

Les PLC demandent à ce que le gouvernement étale sur la plus longue période possible, soit 10 ans, l'importation graduelle des nouveaux fromages, afin de limiter l'impact sur l'industrie laitière. La longueur de cette période de mise en œuvre déterminera l'importance du recul de la croissance et de la part de marché pour l'industrie canadienne.

Durant la période de mise en œuvre, le gouvernement doit travailler avec le secteur afin de maintenir la solide confiance que les consommateurs accordent aux produits laitiers canadiens. Le gouvernement a également un rôle à jouer, avec l'industrie, afin d'investir dans l'innovation et l'expansion des marchés du fromage.

### IMPACT ESTIMÉ DE L'AECG SUR LE SECTEUR LAITIER CANADIEN :

- 1,6 % - 2,2 % de la production de lait du Canada;
- 110 - 150 millions en pertes de revenus à la ferme;
- 4 % du marché canadien du fromage;
- 300 millions en ventes annuelles de fromage.

## FAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE UNE PRIORITÉ

1. Appuyer la proposition d'atténuation des PLC au sujet de l'AECG de manière à limiter l'impact de l'AECG sur le revenu des producteurs et les perturbations de l'offre sur le marché laitier canadien.
2. S'engager à défendre la gestion de l'offre et les trois piliers dans toutes les négociations et sur toutes les tribunes commerciales internationales. Ce que cela signifie : l'industrie laitière ne peut accepter aucune autre augmentation de l'accès au marché, ni de réduction de tarifs hors contingent, ainsi qu'aucun impact nuisible sur le revenu des producteurs.
3. Veiller à ce que les lois soient appliquées efficacement à la frontière et à ce que l'ASFC et l'ACIA vérifient que leur application est compatible avec la politique gouvernementale d'appui à la gestion de l'offre.
4. Soutenir les initiatives des producteurs laitiers pour une production laitière durable.



## COMMENT LE PRIX DU LAIT EST-IL ÉTABLI AU CANADA?

Le prix du lait de ferme est déterminé par la composition du produit (matière grasse, protéines et autres solides) et l'utilisation de ses composants. Il existe deux classifications qui influent sur le prix à la ferme : lait de consommation (lait liquide et crème), ainsi que lait de transformation (servant à fabriquer d'autres produits laitiers, comme la crème glacée, le fromage et le yogourt).

### Lait de consommation

Le prix du lait de consommation est fixé une fois l'an selon une formule établie par le Comité national sur l'établissement du prix du lait de consommation, en consultation avec les gouvernements

provinciaux et les offices de commercialisation. Le coût de production du lait et l'indice des prix à la consommation (IPC) sont pris en considération.

### Lait de transformation

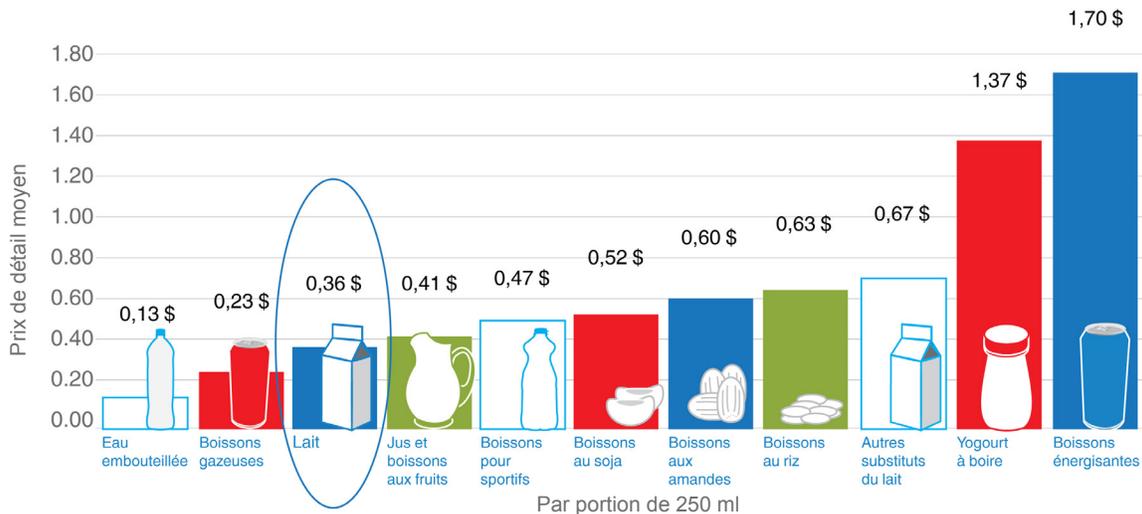
Les offices provinciaux de commercialisation fixent ou négocient le prix du lait utilisé dans la production de produits laitiers en fonction des prix cibles de la Commission canadienne du lait (CCL). La CCL détermine ces prix annuellement, après consultation des producteurs, des transformateurs, des consommateurs, des détaillants et des restaurateurs. L'IPC, l'élasticité de la demande de divers produits laitiers et le coût de production des producteurs efficaces sont pris en considération. La CCL fixe alors les prix cibles du beurre et de la poudre de lait écrémé, dont dépend le prix des autres composants laitiers.

*Les producteurs laitiers canadiens ne reçoivent pas de subventions directes des gouvernements.*

*Le prix qu'ils tirent du marché est représentatif du coût de production du lait au Canada, excluant le prix des quotas.*

*La gestion de l'offre ne détermine pas le prix de détail du lait ou des produits laitiers; les détaillants le font, selon leur analyse du marché.*

## LE LAIT : NUTRITIF ET À JUSTE PRIX



NOUS SOMMES  
PRODUCTEURS  
DU LAIT



## LAIT 100 % CANADIEN : DES HISTOIRES VÉCUES À DÉCOUVRIR

Les producteurs laitiers canadiens consacrent leur vie à la production de lait de grande qualité.

Que ce soit en prodiguant les meilleurs soins à leurs animaux ou en mettant en place un programme assurant la salubrité des aliments à la ferme, ils se dévouent constamment afin d'offrir aux consommateurs du lait pur et salubre. Ainsi, chaque fois que les Canadiens achètent un produit laitier portant le symbole Lait 100 % canadien, ils savent qu'il a été fait à partir de lait de qualité supérieure.

*Nous encourageons les Canadiens à découvrir les histoires vécues derrière le symbole Lait 100 % canadien.*

### RECHERCHEZ LE SYMBOLE

*Le symbole Lait 100 % canadien est un sceau d'origine qui garantit que les produits laitiers que les Canadiens achètent sont faits de lait de vache 100 % canadien.*



### Pour information :

*Avaleigh Schouten*

Coordonnatrice des relations gouvernementales  
Relations gouvernementales et communications stratégiques

[avaleigh.schouten@dfc-plc.ca](mailto:avaleigh.schouten@dfc-plc.ca)

*Émilie Jadot*

Coordonnatrice des communications  
Relations gouvernementales et communications stratégiques

[emilie.jadot@dfc-plc.ca](mailto:emilie.jadot@dfc-plc.ca)

Les Producteurs laitiers du Canada  
21, rue Florence  
Ottawa (Ontario) K2P 0W6  
Tél. : 613-236-9997  
Twitter : @dfc\_plc